

Congé imposé par l'employeur au jour le jour

Par chujesus, le 08/01/2014 à 01:47

bonjour,

je suis salarié dans un clinique privé a but lucratif nous sommes sous la convention de la FHP (federation des hospitalisations privées)

suite a un changement de direction et donc de politique d'etablissement, notre employeur prend la facheuse habitude d'imposer des congés payés ou récupération de férié, dés qu'il y a une baisse d'activité, et cela le jours même ou au mieux la veille.

est t'il dans son droit?? [fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par Lag0, le 08/01/2014 à 08:14

Bonjour,

En ce qui concerne les congés, l'employeur ne peut pas agir ainsi.

Pour les récupérations, là, c'est à voir avec les accords applicables dans l'établissement.